

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00222 Numéro SIREN : 350 976 551 Nom ou dénomination : FEMINA STYL

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003324

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003324**
n° de gestion : **1989B00222**
n° SIREN : **350 976 551 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 12/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

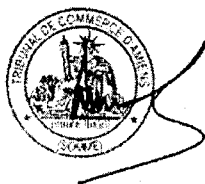
FEMINA STYL - Société par actions simplifiée
6 rue Des Trois Cailloux 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

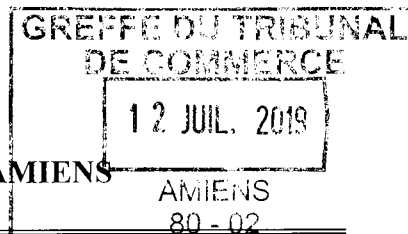
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



398078

FEMINA STYL
Société par actions simplifiée
au capital de 2 006 340.00 euros
Siège social : 6, rue des Trois Cailloux, 80000 AMIENS
RCS AMIENS 350 976 551



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JANVIER 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 5 182 805,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 5 182 805,93 euros

A titre de dividendes aux actions de catégorie dites B 330 375,00 euros
Soit 11,56 euros par action

Le solde 4 852 430,93 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 26 525 127,62 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 28 janvier 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Paraphes

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 330 375,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

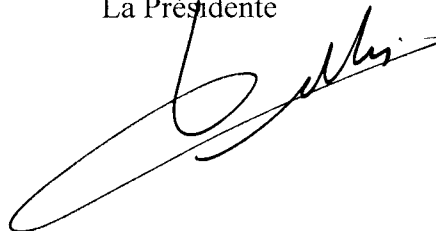
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

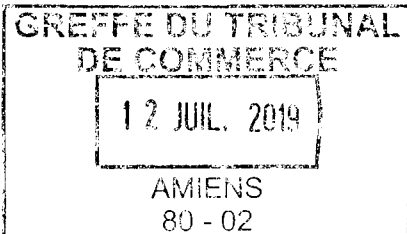
DATES DE CLOTURE	DIVIDENDES VERSES	REFACTION DE 40% SUR LES DIVIDENDES	
		DIVIDENDE ELIGIBLE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE
31/08/2017	330 375,00 € Soit 11,56 € par titre B	330 375,00 €	/
	20 000,00 € Soit 2,24 € par titre A (distribution sur réserves)	20 000,00 €	/
31/08/2016	330 375,00 € Soit 11,56 € par titre B	330 375,00 €	/
31/08/2015	330 375,00 € Soit 11,56 € par titre B	330 375,00 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Janvier 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente





**SAS
FEMINA STYL**

**6 RUE DES TROIS CAILLOUX
80000 AMIENS**

Exercice du 01 septembre 2017 au 31 août 2018
Comptes arrêtés au 31 août 2018

COMPTES ANNUELS

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the "CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL" stamp.

SA SECOVI
605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS



SOMMAIRE

1. ETATS DE SYNTHESE	1
1.1. BILAN ACTIF	2
1.2. BILAN PASSIF	3
1.3. COMPTE DE RESULTAT NEGOCE	4
2. ANNEXE	6
2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	60 000,00	60 000,00		
Fonds commercial (1)	1 661 622,83		1 661 622,83	2 461 778,71
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	349 248,17		349 248,17	294 248,17
Constructions	7 459 634,92	4 729 590,78	2 730 044,14	1 779 053,76
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 105,09	5 256,95	1 848,14	2 578,22
Autres immobilisations corporelles	2 943 604,16	2 425 935,10	517 669,06	735 088,84
Immobilisations corporelles en cours				1 375 949,20
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	23 744 556,63	200 000,00	23 544 556,63	21 550 057,63
Créances rattachées aux participations	15 179,65		15 179,65	15 179,65
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 674,67		41 674,67	57 390,81
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 282 626,12	7 420 782,83	28 861 843,29	28 271 324,99
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 404,95	7 087,52	7 317,43	14 278,10
Autres créances	51 603 356,92		51 603 356,92	45 116 251,53
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	302 245,44	1 368,00	300 877,44	877,44
Disponibilités	357 767,03		357 767,03	468 308,79
Charges constatées d'avance (3)	94 161,04		94 161,04	60 181,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 371 935,38	8 455,52	52 363 479,86	45 659 897,37
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	88 654 561,50	7 429 238,35	81 225 323,15	73 931 222,36
(1) Dont droit au bail			1 189 030,88	1 634 030,88
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

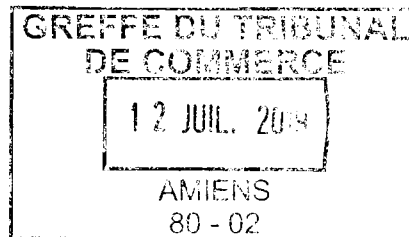
	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 006 340,00	2 006 340,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 308 535,00	9 308 535,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 634,00	200 634,00
Réserves statutaires ou contractuelles	13 258 191,77	13 258 191,77
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 672 696,69	18 234 180,06
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 182 805,93	3 968 891,63
Subventions d'investissement	61 150,00	93 127,00
Provisions réglementées	204 137,00	204 137,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	51 894 490,39	47 274 036,46
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	270 686,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	270 686,00	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 189 243,36	15 079 445,58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 442 309,11	10 276 995,94
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 160,07	431 171,82
Dettes fiscales et sociales	886 831,91	386 129,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	320 271,22	427 921,74
Produits constatés d'avance (1)	27 331,09	55 521,55
TOTAL DETTES	29 060 146,76	26 657 185,90
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	81 225 323,15	73 931 222,36
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 781 054,00	11 785 716,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 279 092,76	14 871 469,90
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	898 329,53	942 748,18
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2018	%	31/08/2017	%	Variation N/N-	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 290 654,58	100,00	4 905 446,76	100,00	-614 792,18	-12,53
Ventes de marchandises	996 305,58	100,00	1 165 549,75	100,00	-169 244,17	-14,52
Achats de marchandises	583 599,50	58,58	667 658,84	57,28	-84 059,34	-12,59
Variation stocks de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	583 599,50	58,58	667 658,84	57,28	-84 059,34	-12,59
MARGE COMMERCIALE	412 706,08	41,42	497 890,91	42,72	-85 184,83	-17,11
Production vendue	3 294 349,00	76,78	3 739 897,01	76,24	-445 548,01	-11,91
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 294 349,00	76,78	3 739 897,01	76,24	-445 548,01	-11,91
Achats de matières premières et autres appro.	6 296,32	0,15	7 001,06	0,14	-704,74	-10,07
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 435 439,43	33,46	1 148 025,83	23,40	287 413,60	25,04
Consommations	1 441 735,75	33,60	1 155 026,89	23,55	286 708,86	24,82
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 265 319,33	52,80	3 082 761,03	62,84	-817 441,70	-26,52
Subventions d'exploitation	21 924,56	0,51	13 540,46	0,28	8 384,10	61,92
Impôts et taxes	144 164,86	3,36	173 379,05	3,53	-29 214,19	-16,85
Rémunérations	1 117 837,49	26,05	1 217 737,57	24,82	-99 900,08	-8,20
Charges sociales	311 875,18	7,27	330 503,17	6,74	-18 627,99	-5,64
Charges de personnel	1 429 712,67	33,32	1 548 240,74	31,56	-118 528,07	-7,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	713 366,36	16,63	1 374 681,70	28,02	-661 315,34	-48,11
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	11 456,66	0,27	26 269,72	0,54	-14 813,06	-56,39
Autres produits	2 441,45	0,06	2 738,46	0,06	-297,01	-10,85
Dotations aux amortissements sur immobilisati	613 698,72	14,30	589 149,08	12,01	24 549,64	4,17
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	370,47	0,01	877,19	0,02	-506,72	-57,77
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	11 672,27	0,27	38 484,21	0,78	-26 811,94	-69,67
Autres charges et produits	-611 843,35	-14,26	-599 502,30	-12,22	-12 341,05	2,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	101 523,01	2,37	775 179,40	15,80	-673 656,39	-86,90

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2018	%	31/08/2017	%	Variation N/N-	%
Bénéfice attribué, perte transférée						
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	1 741 932,83	40,60	1 693 622,28	34,53	48 310,55	2,85
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	903 039,81	21,05	798 777,17	16,28	104 262,64	13,05
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	2 644 972,64	61,64	2 492 399,45	50,81	152 573,19	6,12
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	471 485,49	10,99	460 643,40	9,39	10 842,09	2,35
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	471 485,49	10,99	460 643,40	9,39	10 842,09	2,35
RESULTAT FINANCIER	2 173 487,15	50,66	2 031 756,05	41,42	141 731,10	6,98
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	2 275 010,16	53,02	2 806 935,45	57,22	-531 925,29	-18,95
Produits exceptionnels sur opérations de gestio			333 000,00	6,79	-333 000,00	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capita	6 001 797,80	139,88	1 715 375,00	34,97	4 286 422,80	249,88
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	6 001 797,80	139,88	2 048 375,00	41,76	3 953 422,80	193,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	2 217,00	0,05	518,00	0,01	1 699,00	327,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	2 286 015,03	53,28	833 242,82	16,99	1 452 772,21	174,35
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	2 288 232,03	53,33	833 760,82	17,00	1 454 471,21	174,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 713 565,77	86,55	1 214 614,18	24,76	2 498 951,59	205,74
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	805 770,00	18,78	52 658,00	1,07	753 112,00	NS
TOTAL DES PRODUITS	12 973 247,69		9 488 769,85		3 484 477,84	36,72
TOTAL DES CHARGES	7 790 441,76		5 519 878,22		2 270 563,54	41,13
RESULTAT NET	5 182 805,93	120,79	3 968 891,63	80,91	1 213 914,30	30,59



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FEMINA STYL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 81 225 323 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 182 806 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

906, rue Roger Salengro

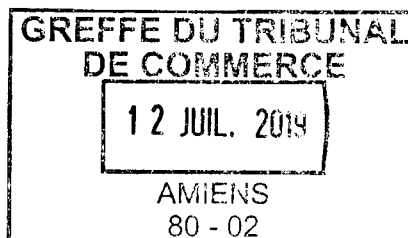
80450 CAMON

Téléphone : 03 22 46 17 41

Télécopie : 03 22 47 38 98

E-mail : sopidex@worldonline.fr

Sur rendez vous



FEMINA STYL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 006 340 €

Siège Social : 6, rue des trois Cailloux
80000 AMIENS

RCS AMIENS 350 976 551

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

FEMINA STYL
Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 006 340 €
Siège Social : 6, rue des trois Cailloux
80000 AMIENS
RCS AMIENS 350 976 551



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FEMINA STYL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

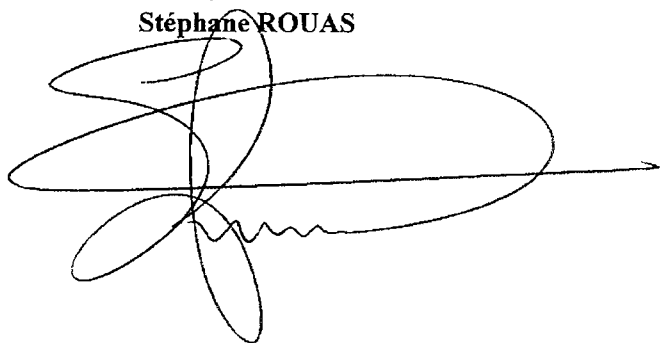
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 18 février 2019

Le Commissaire aux Comptes

ACDG
Stéphane ROUAS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
906 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	60 000,00	60 000,00		
Fonds commercial (1)	1 661 622,83		1 661 622,83	2 461 778,71
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	349 248,17		349 248,17	294 248,17
Constructions	7 459 634,92	4 729 590,78	2 730 044,14	1 779 053,76
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 105,09	5 256,95	1 848,14	2 578,22
Autres immobilisations corporelles	2 943 604,16	2 425 935,10	517 669,06	735 088,84
Immobilisations corporelles en cours				1 375 949,20
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	23 744 556,63	200 000,00	23 544 556,63	21 550 057,63
Créances rattachées aux participations	15 179,65		15 179,65	15 179,65
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 674,67		41 674,67	57 390,81
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 282 626,12	7 420 782,83	28 861 843,29	28 271 324,99
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 404,95	7 087,52	7 317,43	14 278,10
Autres créances	51 603 356,92		51 603 356,92	45 116 251,53
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	302 245,44	1 368,00	300 877,44	877,44
Disponibilités	357 767,03		357 767,03	468 308,79
Charges constatées d'avance (3)	94 161,04		94 161,04	60 181,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 371 935,38	8 455,52	52 363 479,86	45 659 897,37
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	88 654 561,50	7 429 238,35	81 225 323,15	73 931 222,36
(1) Dont droit au bail			1 189 030,88	1 634 030,88
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
906 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

BILAN PASSIF

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 006 340,00	2 006 340,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 308 535,00	9 308 535,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 634,00	200 634,00
Réserves statutaires ou contractuelles	13 258 191,77	13 258 191,77
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 672 696,69	18 234 180,06
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 182 805,93	3 968 891,63
Subventions d'investissement	61 150,00	93 127,00
Provisions réglementées	204 137,00	204 137,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	51 894 490,39	47 274 036,46
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	270 686,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	270 686,00	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 189 243,36	15 079 445,58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 442 309,11	10 276 995,94
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 160,07	431 171,82
Dettes fiscales et sociales	886 831,91	386 129,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	320 271,22	427 921,74
Produits constatés d'avance (1)	27 331,09	55 521,55
TOTAL DETTES	29 060 146,76	26 657 185,90
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	81 225 323,15	73 931 222,36
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 781 054,00	11 785 716,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 279 092,76	14 871 469,90
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	898 329,53	942 748,18
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION

906 Rue Roger Salengro

80450 CAMON

Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98

447 980 004 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2018	%	31/08/2017	%	Variation N/N-	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 290 654,58	100,00	4 905 446,76	100,00	-614 792,18	-12,53
Ventes de marchandises	996 305,58	100,00	1 165 549,75	100,00	-169 244,17	-14,52
Achats de marchandises	583 599,50	58,58	667 658,84	57,28	-84 059,34	-12,59
Variation stocks de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	583 599,50	58,58	667 658,84	57,28	-84 059,34	-12,59
MARGE COMMERCIALE	412 706,08	41,42	497 890,91	42,72	-85 184,83	-17,11
Production vendue	3 294 349,00	76,78	3 739 897,01	76,24	-445 548,01	-11,91
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 294 349,00	76,78	3 739 897,01	76,24	-445 548,01	-11,91
Achats de matières premières et autres appro.	6 296,32	0,15	7 001,06	0,14	-704,74	-10,07
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 435 439,43	33,46	1 148 025,83	23,40	287 413,60	25,04
Consommations	1 441 735,75	33,60	1 155 026,89	23,55	286 708,86	24,82
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 265 319,33	52,80	3 082 761,03	62,84	-817 441,70	-26,52
Subventions d'exploitation	21 924,56	0,51	13 540,46	0,28	8 384,10	61,92
Impôts et taxes	144 164,86	3,36	173 379,05	3,53	-29 214,19	-16,85
Rémunérations	1 117 837,49	26,05	1 217 737,57	24,82	-99 900,08	-8,20
Charges sociales	311 875,18	7,27	330 503,17	6,74	-18 627,99	-5,64
Charges de personnel	1 429 712,67	33,32	1 548 240,74	31,56	-118 528,07	-7,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	713 366,36	16,63	1 374 681,70	28,02	-661 315,34	-48,11
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	11 456,66	0,27	26 269,72	0,54	-14 813,06	-56,39
Autres produits	2 441,45	0,06	2 738,46	0,06	-297,01	-10,85
Dotations aux amortissements sur immobilisati	613 698,72	14,30	589 149,08	12,01	24 549,64	4,17
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	370,47	0,01	877,19	0,02	-506,72	-57,77
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	11 672,27	0,27	38 484,21	0,78	-26 811,94	-69,67
Autres charges et produits	-611 843,35	-14,26	-599 502,30	-12,22	-12 341,05	2,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	101 523,01	2,37	775 179,40	15,80	-673 656,39	-86,90

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION

906 Rue Roger Salengro

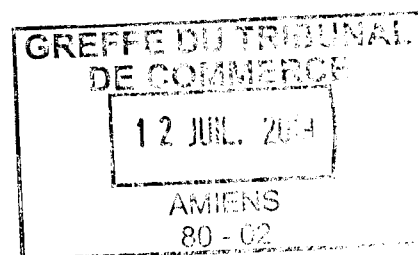
80450 CAMON

Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 96

447 980 004 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2018	%	31/08/2017	%	Variation N/N-	%
Bénéfice attribué, perte transférée						
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	1 741 932,83	40,60	1 693 622,28	34,53	48 310,55	2,85
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	903 039,81	21,05	798 777,17	16,28	104 262,64	13,05
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	2 644 972,64	61,64	2 492 399,45	50,81	152 573,19	6,12
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	471 485,49	10,99	460 643,40	9,39	10 842,09	2,35
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	471 485,49	10,99	460 643,40	9,39	10 842,09	2,35
RESULTAT FINANCIER	2 173 487,15	50,66	2 031 756,05	41,42	141 731,10	6,98
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	2 275 010,16	53,02	2 806 935,45	57,22	-531 925,29	-18,95
Produits exceptionnels sur opérations de gestio			333 000,00	6,79	-333 000,00	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capita	6 001 797,80	139,88	1 715 375,00	34,97	4 286 422,80	249,88
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	6 001 797,80	139,88	2 048 375,00	41,76	3 953 422,80	193,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	2 217,00	0,05	518,00	0,01	1 699,00	327,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	2 286 015,03	53,28	833 242,82	16,99	1 452 772,21	174,35
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	2 288 232,03	53,33	833 760,82	17,00	1 454 471,21	174,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 713 565,77	86,55	1 214 614,18	24,76	2 498 951,59	205,74
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	805 770,00	18,78	52 658,00	1,07	753 112,00	NS
TOTAL DES PRODUITS	12 973 247,69		9 488 769,85		3 484 477,84	36,72
TOTAL DES CHARGES	7 790 441,76		5 519 878,22		2 270 563,54	41,13
RESULTAT NET	5 182 805,93	120,79	3 968 891,63	80,91	1 213 914,30	30,59



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FEMINA STYL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 81 225 323 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 182 806 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 461 779		800 156	1 661 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 000			60 000
Immobilisations incorporelles	2 521 779		800 156	1 721 623
- Terrains	294 248	60 000	5 000	349 248
- Constructions sur sol propre	450 903		3	450 900
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 783 849	1 283 035	58 150	7 008 735
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 105			7 105
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 117 031	59 743	342 114	2 834 660
- Matériel de transport	68 287	22 017	18 134	72 170
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 774			36 774
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 375 949	190 562	1 566 511	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 134 148	1 615 356	1 989 911	10 759 592
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	21 765 237	1 994 499		23 759 736
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 391	452	16 168	41 675
Immobilisations financières	21 822 628	1 994 951	16 168	23 801 411
ACTIF IMMOBILISE	35 478 554	3 610 307	2 806 236	36 282 626

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 615 356	1 994 951	3 610 307
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 615 356	1 994 951	3 610 307
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		138 000		138 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	800 156	1 851 911	16 168	2 668 236
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	800 156	1 989 911	16 168	2 806 236

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	827 747
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	472 592

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 000			60 000
Immobilisations incorporelles	60 000			60 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	276 005	26 660		302 665
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 179 694	287 129	39 897	4 426 926
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 527	730		5 257
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 420 096	280 596	342 114	2 358 578
- Matériel de transport	53 529	12 503	18 134	47 897
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 379	6 081		19 460
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 947 229	613 699	400 145	7 160 783
ACTIF IMMOBILISE	7 007 229	613 699	400 145	7 220 783

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 51 768 777 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	15 180		15 180
Prêts			
Autres	41 675		41 675
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 405	14 405	
Autres	51 603 357	51 603 357	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	94 161	94 161	
Total	51 768 777	51 711 923	56 854
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

Produits à recevoir

	Montant
ORG SO, PDTS A RECEVOIR	136
ETAT, PDTS A RECEVOIR	36 327
C/C FLIXLAVE	582 844
C/C SCI CHANTEBISE	137 268
C/C SARL LA BELLE ETOILE	214 649
C/C SCI 7 RUE H.DUMUIN	122 047
C/C SCI LES TISSERANDS	40 000
C/C SCI VIAL	175 271
C/C SCI CARNOT	5 513
C/C SCI ANICET	2 683 931
C/C SCI GELIFS	18 000
C/C SCI LIDAVION	22 183
C/C SCI RONCQ	114 305
C/C SCI PRC	465 633
C/C SCI JACOBINS CAILLOUX	688 113
C/C SCI AUXIDIS	387 919
C/C CHADUN	3 646 376
C/C SCI MAREST	87 882
C/C SCI AVISO	653 475
C/C SCI CRD	1 189 455
C/C SCI EMO	1 113 108
C/C SCI MANNELIER	797 011
C/C SCI LOUVET	3 459 511
C/C SCI IMMO-FLIX	88 735
C/C SCI BACO	421 977
C/C SCI DOUMER	1 224 827
C/C SCI BOURSE	656 464
C/C SCI VICTOR	482 917
C/C SCI MAIL DES COPISTES	1 074 530
C/C IS SCI 5 R. DES JACOB	735 650
C/C SCI ALBAN	415 487
C/C SCI GAMBETTA	33 209
C/C SARL SAWIADE	8 456
C/C IS EURL GLITEX	30 124
C/C SCI BASLY	1 017 970
C/C SCI SOLFERINO	1 141 713
C/C SCI VIGOGNE	454 361
C/C SCI BFX	171 941
C/C SCI ERIDAN	160 593
C/C SCI TREME	2 064 348
C/C SARL MTB	9 063 095
C/C SCI L ESTEREL	45 655
C/C IS SCI LESUEUR	77 060
C/C SVI FINANCES	15 000
C/C IS LONGUEVILLE	204 307
C/C SCI ROYAL PARADIS	3 562 400
C/C SNC HONORE	704 366
C/C SCI NEUFCHATEL	38 764
C/C DUNE FLEURIE	58 800
C/C SCI GRAND PLACE	2 308 243

SAS FEMINA STYL

NOTES SUR LE BILAN

	Montant
DIVERS, PDTS A RECEVOIR	353 928
Total	43 255 881

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 006 340,00 Euros décomposé en 118 020 titres d'une valeur nominale de 17,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	204 137			204 137
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	204 137			204 137
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		270 686			270 686
Total		270 686			270 686
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 060 147 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	898 330	898 330		
– à plus de 1 an à l'origine	14 290 914	2 509 860	8 068 444	3 712 610
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	61 803	61 803		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 160	194 160		
Dettes fiscales et sociales	886 832	886 832		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 700 777	12 700 777		
Produits constatés d'avance	27 331	27 331		
Total	29 060 147	17 279 093	8 068 444	3 712 610
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 727 312			
(**) Dont envers les associés	7 395 849			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FSSEURS, FACT NON PARV	42 370
INTERETS COURUS SUR EMPTS	25 330
C/C SCI DU MAIL	17 813
C/C SCI LONGUEVILLE	209 974
C/C SCI 24 ANDELYS	35 972
C/C SCI SECLIN 32	268 506
C/C SCI 25 RUE LESUEUR	279 288
C/C SCI MARSAN	30 382
C/C SCI DIEPPE	681 439
C/C SARL VFC	974
C/C SCI ANGERS	1 132 132
C/C SCI SAINT SULPICE	70 042
C/C SCI CAMROSE	1 434 888
C/C SCI LAIGNEVILLE	23 466
C/C SCI ETOILE	398 391
C/C SCI MOULIN	85 034
C/C SCI VENANT	627 443
DETTES PROV/CONGES DUS	26 372
CHARGES SOCIALES / C.P.	10 547
ORG SO, CHARGES A PAYER	56 218
ETAT, CHARGES A PAYER	77 221
DIVERS, CHARGES A PAYER	55 601
Total	5 589 404

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	94 161		
Total	94 161		

NOTES SUR LE BILAN

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PDTS CONSTATES D AVANCE	27 331		
Total	27 331		